

Covid-19 : la commercialisation d'un spray nasal français, supposément anti-virus, suspendue

Ce spray, validé par l'IHU de Marseille où exerce le professeur Didier Raoult, tuerait le virus «à 99,9%». L'Agence du médicament affirme n'avoir reçu aucune donnée démontrant sa performance et sa sécurité.

Par **Ségolène Ginter d'Agrain**

Publié le 15/02/2021 à 15:16,

Mis à jour hier à 20:31



Le spray nasal «Cov-Defense» est produit par Pharma and Beauty, société pharmaceutique située à Saint-Chamas, dans le sud-est de la France. *NICOLAS TUCAT / AFP*

Coup dur pour la start-up français Pharma and Beauty, ce lundi 22 février. L'entreprise, qui a créé un spray nasal efficace, selon elle, à 99% contre le Covid-19, va devoir suspendre la commercialisation de produit, sur décision de la police sanitaire de l'Agence du médicament (ANSM), qui n'a pas reçu les données démontrant sa performance et sa sécurité.

Le fabricant avait annoncé la commercialisation de ce spray à base d'eau ionisée pour le 1er mars en pharmacie et pour mi-mars en parapharmacie et pharmacie en ligne. À France 3, le président de P&B Group, Laurent Dodet, avait affirmé début février que «*ce spray permettait de désactiver le virus. Après utilisation, il faut se moucher quelques minutes après, pour totalement nettoyer les fosses nasales.*»

Mais malgré ces allégations, l'ANSM affirme ce lundi n'avoir «*reçu aucune donnée de validation clinique démontrant la performance et la sécurité d'utilisation de ce spray, condition indispensable pour qu'un dispositif médical puisse être mis sur le marché selon la réglementation européenne*». «*En l'absence de telles garanties et dans l'attente d'informations complémentaires, la mise sur le marché, la distribution, la publicité et l'utilisation du spray sont suspendues jusqu'à leur mise en conformité avec la réglementation*», ajoute le gendarme des produits de santé.

La société Pharma & Beauty est en outre tenue de faire le rappel des lots de ces pulvérisateurs qui auraient déjà été distribués et d'informer toutes les personnes physiques ou morales susceptibles d'en détenir. Cette décision de police sanitaire a été signée le 19 février par la directrice générale de l'ANSM, la Dr Christelle Ratignier-Carbonneil.

Un spray validé par l'IHU de Raoult

Selon Pharma and Beauty, les résultats ont été approuvés par le professeur Bernard La Scola, chef de service de recherche à l'Institut Méditerranée Infection, où exerce le professeur Didier Raoult. Au *Figaro*, Bernard La Scola confirme que «*cette substance tue le virus à 99,9%. C'est un geste d'hygiène comparable à l'utilisation de solution hydroalcoolique, pas vraiment comparable à un masque par exemple.*» Il convient de préciser que ces tests n'ont pas été effectués sur des êtres humains.

Composé à 40 % d'eau ionisée et à 60 % d'eau purifiée, ce spray nasal aurait - en plus des vertus anti-Covid - des vertus anti-virales, purifiantes, nettoyantes et dépolluantes, selon Pharma and Beauty. Cette solution serait également 100% naturelle, sans conservateurs et bio-compatible.

L'objectif de ce spray nasal est d'avoir un effet préventif «*après une prise de risque par exemple*», a expliqué le président de P&B Laurent Dodet, à l'AFP fin janvier. Il permettrait également de «*réduire la charge virale*» chez les personnes infectées, selon

lui. Consulté par l'AFP, le médecin généraliste Pierre-Jacques Raybaud, diplômé en immunologie, estime que ce procédé peut-être intéressant. *«Si on fait une inhalation juste après avoir été infecté»*, précise-t-il, mais avant que le virus ne pénètre les voies respiratoires.

Le syndicat des ORL sceptique

Contacté par le *Figaro*, Jean-Michel Klein, vice-président du syndicat national des ORL, prévient qu'il *«ne faut pas confondre les règles d'hygiène avec le traitement, qui est le vaccin. Ce spray peut être un geste barrière comme le gel hydroalcoolique. Mais ce n'est en aucun cas un médicament. Pour lutter contre le virus, il faut se laver les mains, mettre un masque, s'isoler en cas de contamination.»*

«L'industrie pharmaceutique récupère l'angoisse des gens et fait croire qu'on a trouvé le remède miracle au Covid-19, in vitro. Rien ne prouve que si le virus est détruit dans une éprouvette, il sera détruit dans la muqueuse nasale», alerte Jean-Michel Klein. Il regrette l'ambiguïté entretenue autour de ces produits vendus en pharmacie, *«pour persuader que c'est un traitement.»*